



LES JARDINS DE PLUIE

L'EAU DANS LE PROJET URBAIN DURABLE

NOUVEAU MODULE

DATES DE LA FORMATION

> Du 13 au 15 novembre 2024

PRIX DE LA FORMATION

> 660 € net (pour les trois jours)

Forfait global*

> 886 € net (pour les trois jours)

* Le forfait global comprend le prix de la formation, l'hébergement en chambre simple et la pension complète pour la durée de la formation.

Pour les arrivées la veille du début du stage, une liste d'hôtels vous sera remise. Si vous souhaitez inscrire une ou plusieurs personnes à cette formation, n'hésitez pas à nous demander un devis et à poser une option. Vous nous confirmerez l'inscription définitive ultérieurement.

INFORMATION ET INSCRIPTION

Hervé Bertrix
Tél. : 02 54 20 99 07 - Fax : 02 54 33 90 35
formation@domaine-chaumont.fr

Aujourd'hui, la question de l'eau est incontournable dans l'aménagement des communes. Que ce soit pour assurer l'irrigation des espaces plantés, lutter contre le réchauffement urbain, ou gérer les excès d'eau lors des fortes pluies, les communes ont tout intérêt à se servir des fonctionnalités que peuvent leur offrir leurs espaces publics et leurs espaces verts.

Désimperméabiliser les espaces urbains, végétaliser la ville, créer des jardins de pluie, tout cela participe à une gestion locale des eaux de pluie, nommée "Gestion intégrée des eaux pluviales". C'est à la fois une façon simple, durable et écologique de gérer les eaux sur son territoire, aussi efficace pour réduire la sécheresse des sols que les épisodes d'inondation. Mais c'est aussi une formidable démarche d'aménagement des espaces publics et espaces verts des communes.

Ainsi de nombreux aménagements font une part belle à l'eau –visible ou non– et au végétal dans l'espace public. De l'échelle de la parcelle à celle du quartier, la gestion de l'eau pluviale devient un enjeu majeur de nombreux projets urbains comme le (ré)aménagement des espaces publics.

Cette formation vous propose de faire un tour d'horizon complet de cette problématique en acquérant les connaissances nécessaires pour adapter vos communes aux enjeux climatiques, notamment par la désimperméabilisation des sols et la création de jardins de pluie.

À l'issue de cette formation, vous saurez...

- > Utiliser le grand et le petit cycle de l'eau pour une meilleure gestion de l'eau dans vos projets.
- > Appréhender la méthodologie de projet adaptée à la gestion intégrée des eaux pluviales, dont les points particuliers de la mise en œuvre.
- > Etablir des palettes végétales adaptées.
- > Estimer les données liées à l'entretien, gestion, durabilité des ouvrages dans le temps (faucardages, évacuation des déchets, érosion...).

INTERVENANTE

Marie Pire

Paysagiste-concepteur depuis 2001. Très rapidement, l'eau se révèle dans ses projets, notamment par la gestion intégrée des eaux pluviales et la valorisation des sources et cours d'eau. A travers son atelier de paysage, Marie Pire conçoit des places publiques, des jardins villageois, des parcs urbains, des espaces extérieurs d'équipements –groupes scolaires, médiathèques, etc. Elle participe aussi à la définition des trames vertes et bleues, notamment à l'échelle d'écoquartiers, ainsi qu'aux démarches de désimperméabilisation et de renaturation de la ville et des cours d'eau, en partenariat avec les agences de l'eau et les collectivités.



PROGRAMME DE LA FORMATION

13 NOVEMBRE

MATIN

- > Ouverture de la formation par une vue sur les enjeux globaux et locaux (risques et ressources, pluviométrie,...).
- > Mesurer l'impact de l'aménagement urbain "conventionnel" sur le cycle de l'eau.
- > Appréhender les solutions de la gestion intégrée des eaux pluviales.
- > Construire une méthodologie de projet adaptée pour une gestion intégrée de l'eau dans les communes.

APRÈS-MIDI

- > Découvrir la palette des techniques, et leurs caractéristiques :
 - leur adaptation aux enjeux climatiques et écologiques,
 - leur intégration urbaine et paysagère,
 - leurs usages urbains potentiels,
 - leur mise en œuvre.

Des exemples d'espaces publics inondables seront détaillés, dans le but de comprendre comment y sont intégrées les différentes dimensions du projet : assainissement, accessibilité, usages, sécurité, place du végétal, etc...

- > S'appuyer sur les partenaires et les politiques publiques : outils réglementaires (SAGE, PLU...), aides techniques et financières (Subventions des agences de l'Eau, apport technique du Graie, de Adopta...).

14 NOVEMBRE

MATIN

Focus sur 3 points clés de la gestion intégrée des eaux pluviales.

A travers différents exemples concrets, focus sur trois outils fondamentaux de la gestion intégrée des eaux pluviales, dont il faut connaître les aspects techniques :

- > l'infiltration,
- > la dépollution,
- > la renaturation des sols et des cours d'eau.

APRÈS-MIDI

La mise en œuvre de la gestion intégrée sur le terrain.

- > Données sur les coûts de réalisation et d'entretien des ouvrages.
- > Détails de mise en œuvre de projets de gestion intégrée :
 - choix des matériaux et de la palette végétale,
 - points spécifiques lors de l'exécution des travaux.
- > Fiches techniques, plaquettes de communication, bibliographie : les ressources fournies par la formatrice pour être guidé lors des projets d'aménagement.

15 NOVEMBRE

MATIN

- > Temps d'échange sur les problématiques rencontrées sur le terrain par les participant(e)s à la formation (cas pratiques des stagiaires).
- > Fin de matinée : cas pratique in situ (réaménagement d'un site existant - parking du domaine), en appliquant la gestion intégrée des eaux pluviales. C'est l'occasion de mettre en pratique et de s'approprier la méthodologie et les outils vus lors des deux premiers jours.
 - Réalisation de l'état des lieux rapide du site sur un format guidé par la formatrice (lecture critique de l'aménagement existant, mise en évidence des intentions d'aménagement).

APRÈS-MIDI

Cas pratiques

- > Définition des intentions d'aménagement du site choisi, par petits groupes. Sur la base des plans du site existant et avec l'aide de la formatrice, les stagiaires vont réaliser par petits groupes un schéma d'intentions (ou une esquisse sommaire). Ils pourront ajouter des détails en terme de matériaux, de palette végétale, etc.
- > Présentation rapide des schémas d'intentions par groupe et échange entre participants.
- > Restitution et ouverture dans la pratique professionnelle de chacun.

Synthèses, échanges et évaluation de la formation.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Pédagogie active, participative, opérationnelle utilisant : apports théoriques et méthodologiques, échanges et réflexion, études de cas, mises en situation, ateliers. Remise d'une clé USB à chaque participant reprenant l'ensemble des données visualisées durant la formation.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation en fin de formation et enquête de satisfaction 4 mois après.

PUBLIC VISÉ / PRÉREQUIS

Responsables de service, techniciens et agents des secteurs publics et privés en charge de la conception, la création et la maintenance des aménagements paysagers.

